

1er tour des élections législatives 2022

Dimanche 12 juin 2022



1er tour des élections législatives 2022 dimanche 12 juin 2022.

Les 9 bureaux de vote à L'Isle-Adam seront ouverts de 8h à 20h.

Munissez vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

Infos pratiques

Pour voter aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales :

- soit en ligne : au plus tard le 4 mai via le lien <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>
- soit en remplissant le formulaire papier : il doit être déposé à la Mairie, Castelrose, service état-civil au plus tard le 6 mai 2022

Vote par procuration :

En cas d'absence les dimanches 12 ou 19 juin, vous pouvez voter en donnant procuration à un autre électeur.

Pour faire la démarche en ligne, rendez-vous sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>